

Le tour du château fort...sans le quitter des yeux



Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Château médiéval, viaduc, sources, lavoirs et patrimoine, de quoi se régaler en famille ! Si cela n'est pas suffisant, un petit saut à l'élastique pour faire monter l'adrénaline ? Druyes-les-Belles-Fontaines est classé dans les villages "Cités de caractères de Bourgogne - Franche-Comté".

Durée :	2h 10	Difficulté :	Facile
Distance :	6,61 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	92 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	90 m	Région :	Puisaye
Point haut :	219 m	Commune :	Druyes-les-Belles-Fontaines (89560)
Point bas :	166 m		

EN BOURGOGNE
LA PUISAYE
A DU GÉNIE!

Description

Le départ se fait depuis le parking situé à l'entrée du château (ne pas franchir la Porte de Ville qui donne sur la Rue du Château Fort). Pour y arriver, prendre la direction Château ou La Ville suivant l'entrée dans le village de Druyes-les-Belles-Fontaines.

(D/A) Sortir du parking coté route et dos à la porte (ou poterne) d'accès à la cité fortifiée, partir par la route goudronnée qui se trouve en face (direction Nord-Est). Laisser le premier chemin sur la droite, puis le second sur la gauche ainsi que les balisages. Peu après le hangar à droite en contrebas, virer à gauche dans un chemin caillouteux, parcourir environ 250 m.

(1) Prendre à gauche le chemin qui descend dans la vallée. Celui-ci aboutit sur une voie goudronnée. Poursuivre tout droit, laisser la voie montante et tourner deux fois de suite sur la droite pour atteindre la Rue Thiers. Parcourir 150 m dans cette rue en montée.

(2) Bifurquer à gauche en direction de la Ferme Saint-Martin. À la sortie de la courbe et avant le virage à 90°, prendre à gauche dans le chemin.

(3) À ce croisement, laisser filer le chemin en face (bordé de haies) pour choisir celui de droite. Il aboutit sur le tracé d'une ancienne voie ferrée. Partir sur la gauche en direction du viaduc. Arrivé sur la route, traverser avec **prudence** et continuer tout droit. Ce chemin débouche sur un croisement avec une voie goudronnée et une maison sur la droite que longe un chemin.

(4) Descendre sur la gauche, franchir le pont et continuer sur le bas-côté de la route (point d'apport volontaire) jusqu'à la patte d'oie. Prendre la route sur la droite et, aussitôt après, le chemin de droite. À l'intersection, tourner à gauche pour un aller-retour au calvaire.

(5) Revenir au carrefour précédent et poursuivre le parcours par la gauche. Descendre le chemin, s'engager à gauche à la sortie de la courbe (le chemin en face mène à un ancien gué infranchissable la plupart du temps). Franchir la rivière et le bras suivant sur les deux ponts successifs (le parcours est bien sur un chemin rural et non une entrée de propriété comme le laisserait supposer la configuration). Remonter sur la route en laissant le Château du Boulet sur la gauche.

À la route, obliquer deux fois de suite sur la gauche pour entrer dans le village. Au panneau Stop, prendre à gauche, traverser le pont qui enjambe la Druyes et poursuivre. À hauteur de l'église, se diriger à droite, par le chemin coupé par un bras de barrière, vers le plan d'eau.

(6) Longer ce plan d'eau par la droite, aboutir à la Rue Thiers. Traverser et monter la Rue de la Comtesse Mahaut en face

Points de passages

D/A Parking du - Château Fort de Druyes-les-Belles-Fontaines

N 47.55056° / E 3.424945° - alt. 205 m - km 0

1 À gauche dans le chemin qui descend

N 47.557285° / E 3.428797° - alt. 219 m - km 0.87

2 À gauche en direction de la ferme Saint-Martin

N 47.552115° / E 3.420516° - alt. 182 m - km 1.96

3 Virer à droite

N 47.549859° / E 3.417627° - alt. 190 m - km 2.61

4 Face à la route, descendre à gauche

N 47.540343° / E 3.424032° - alt. 201 m - km 4.12

5 Le Christ au Bon Dieu Jaune

N 47.543892° / E 3.423711° - alt. 178 m - km 4.72

6 Lac de la Druye et guinguette - Druyes (rivière) - Affluent de l'Yonne

N 47.548158° / E 3.4186° - alt. 173 m - km 5.87

7 Monter sur la droite

N 47.549597° / E 3.421109° - alt. 185 m - km 6.2

D/A Parking du Château Fort de Druyes-les-Belles-Fontaine

N 47.550562° / E 3.424947° - alt. 205 m - km 6.61

(restaurant sur la droite).

(7) À mi-côte, tourner à droite dans le premier chemin herbeux (2 bornes empêchent les véhicules de l'emprunter). En haut, prendre à droite, passer devant le château et continuer sur la Rue du Château Fort pour atteindre la porte d'entrée de Ville et le parking (D/A).

Informations pratiques

Ne pas tenir compte des différents balisages sur ce parcours. Pendant ce parcours, le château fort sera toujours à main gauche. Vous pourrez raccourcir ce parcours : au (3), prendre le chemin en face et aboutir directement au (7). Ainsi, le parcours fera 3km. Depuis le viaduc, entre (3: et)4::, vous pourrez contempler la Vallée de Panama (sur la droite) avec en contre-bas l'ancienne usine et sa cheminée puis sur la gauche le village de Druyes, avec sur la falaise, le château fort. Vous pourrez aussi admirer ces panoramas à l'envers si le cœur vous en dit (voir le chapitre pendant la randonnée).

Restaurant dans la ville basse, guinguette au bord du lac.

A proximité

La visite de l'ancienne cité fortifiée et du château sont à faire.

Un avant goût sur internet du [château](#) et du [village](#) de Druyes.

Pour vous qui passerez au pied du Château du Boulet, vous en aurez les frissons avec son [histoire](#) et plus particulièrement en cliquant sur l'onglet Histoire horripilante du Château du Boulay.

Possibilité de faire du [saut à l'élastique](#) depuis le viaduc.

À visiter le Moulin à tan, le lavoir du village.

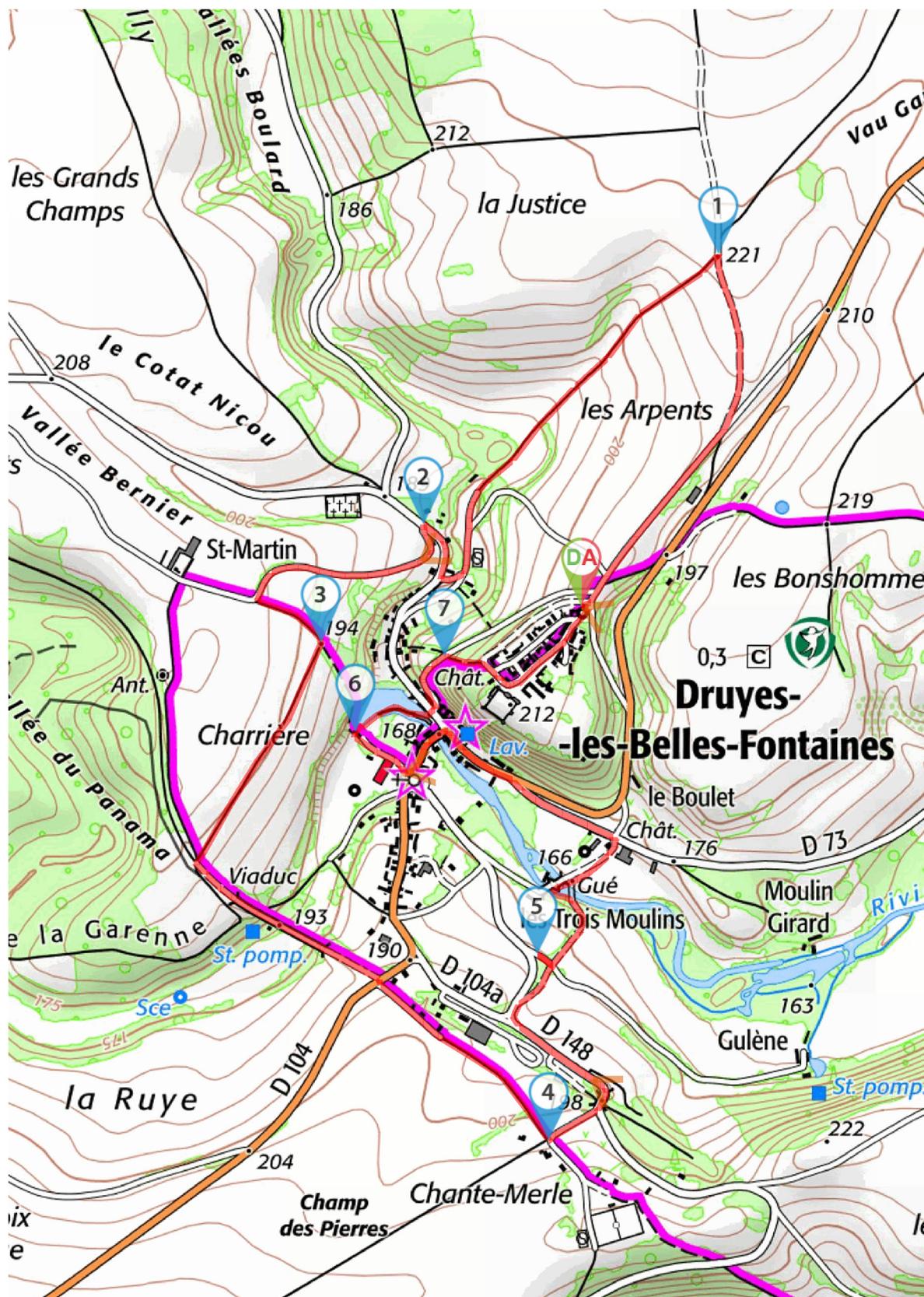
Découvrez [Jean Bertin](#), le [capitaine Coignet](#), hommes célèbres nés à Druyes-les-Belles-Fontaines.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-tour-du-chateau-fort-sans-le-quitter/>

En savoir plus : Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Extrait de carte IGN © - Paris - 2024 Autorisation n°5023-020

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.